



NATURE DU CHANTIER
BÂTIMENT LOGEMENT ET ACTIVITÉ

MAÎTRE D'OUVRAGE
RIVP

MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTURES RAPHAËL GABRION

ENTREPRISES DE LA PIERRE
PHILIPPE D'ART
ROCAMAT - OUACHÉE CORPECHOT

MATÉRIAUX
PIERRE DE SAINT-MAXIMIN

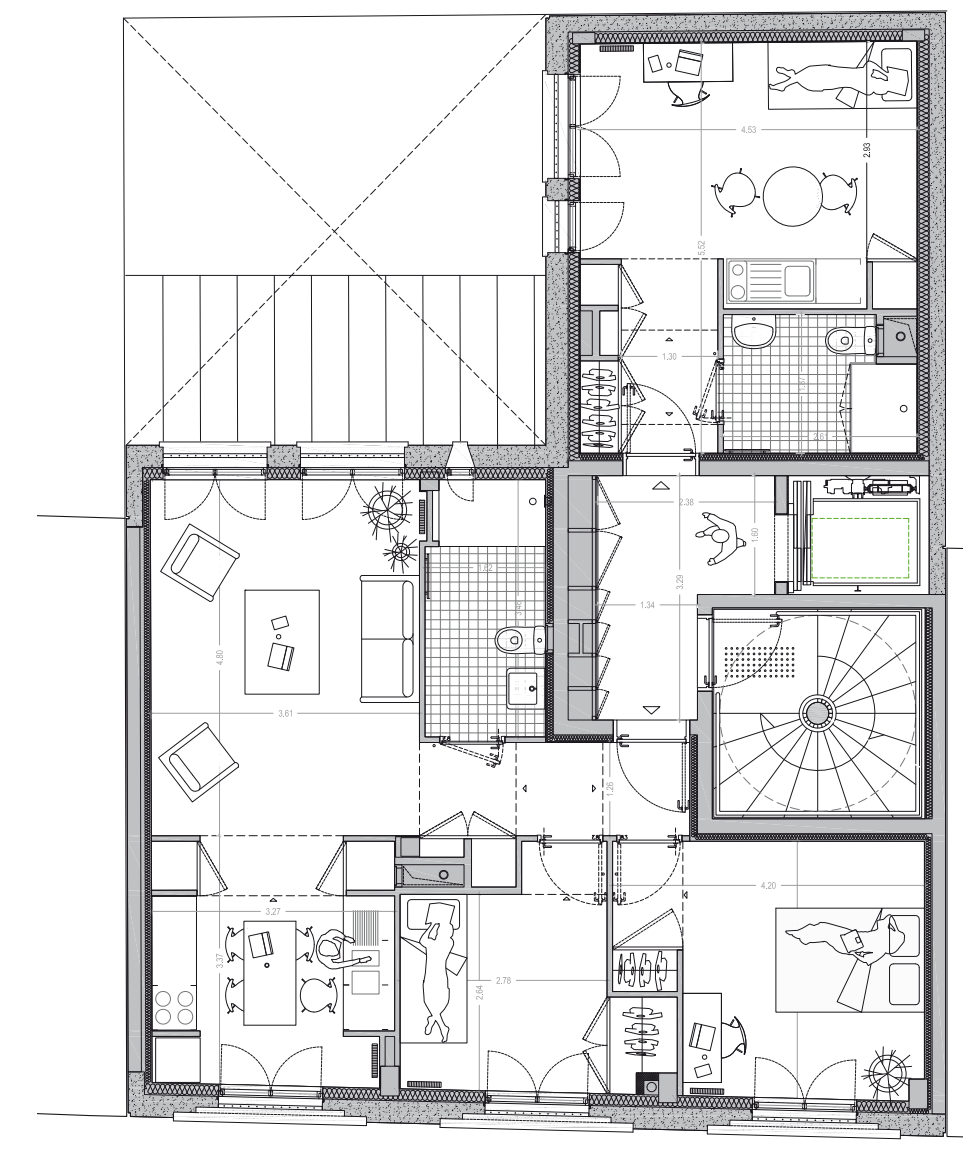
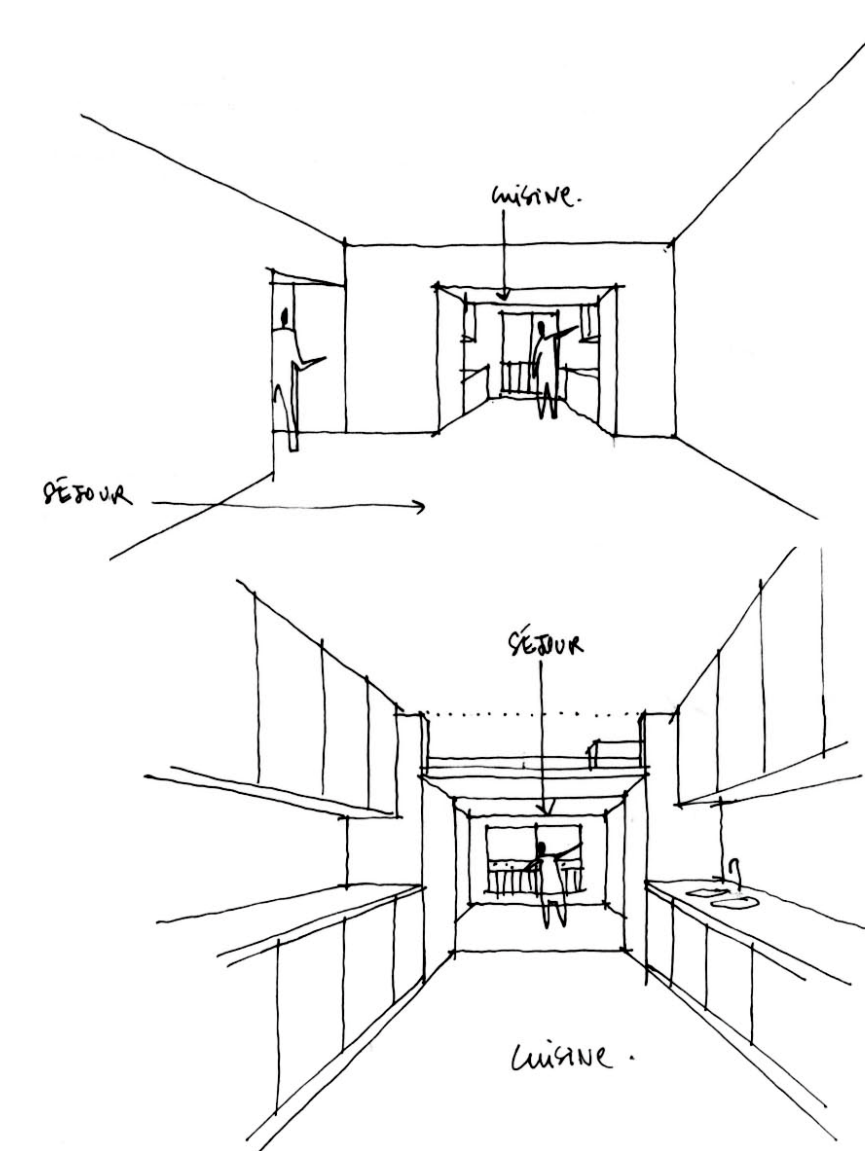
LOGEMENTS ET COMMERCE A PARIS (75)

Le projet se situe au 52, rue des Cévennes, dans le XV^{ème} arrondissement à quelques rues du Parc André Citroën. Prenant place sur une parcelle présentant une surface de 178 m², il est composé de neuf logements sociaux et d'un local d'activité situé en rez-de-chaussée.

Profitant de l'ordonnance Duflot, le projet s'élève à R+6 pour s'adosser contre une construction mitoyenne existante et ainsi présenter une nouvelle héberge visible sur son autre limite mitoyenne.

Le premier enjeu affiché par la RIVP était celui de proposer un bâtiment exemplaire du point de vue environnemental avec l'ambition d'un bâtiment à énergie positive et l'atteinte du label E3C1.

Avant tout, nous considérons qu'est durable un bâtiment solide et fermement ancré dans l'histoire de la ville et celle de son territoire. Il nous est apparu évident que la pierre massive comme mode constructif était une réponse simple et pertinente à condition qu'elle soit géosourcée, ce qui est le cas ici avec une pierre extraite et façonnée à moins de 70 km dans les carrières de Saint-Maximin. Nous l'avons associée au béton dans un souci de réponse pertinente au cadre réglementaire tout en maximisant le confort de vie et la mise en œuvre des ensembles de logement. La pierre s'exprime sur les façades du bâtiment (pignons compris) tel un mur manteau dialoguant avec la structure des planchers, des poteaux et des murs refends en béton. Pour mieux capter la lumière, la façade sur rue, au nord, est percée par une série d'ouvertures dont les embrasures sont évasées. Côté cour, le cœur d'îlot étant relativement dégagé, de larges baies sont proposées pour les séjours des logements, tandis que des « meurtrières » sont taillées dans la masse de la façade pour éclairer et offrir une vue discrète aux salles de bains.



6^E CONCOURS ARCHITECTURE PIERRE NATURELLE LOGEMENTS ET COMMERCE (75)

Nous refusons de produire un bâtiment obsolète pour des raisons trop immédiates. À une époque où la production architecturale cherche à briller par le spectaculaire, au rythme des engouements ou de la recherche de matériaux inédits dits de « haute performance », il peut paraître incongru de se tourner vers la pierre. Cependant, nous considérons que l'approche environnementale actuelle de la construction évalue mal le coût énergétique global sur le plan des économies d'énergie ou des émissions de gaz à effet de serre, tout comme l'obsolescence de nombreux matériaux dit HQE ou écoresponsables. Pour nous, et en résonance avec un nombre croissant de professionnels, la première grande vertu de la pierre est précisément d'ordre environnemental.

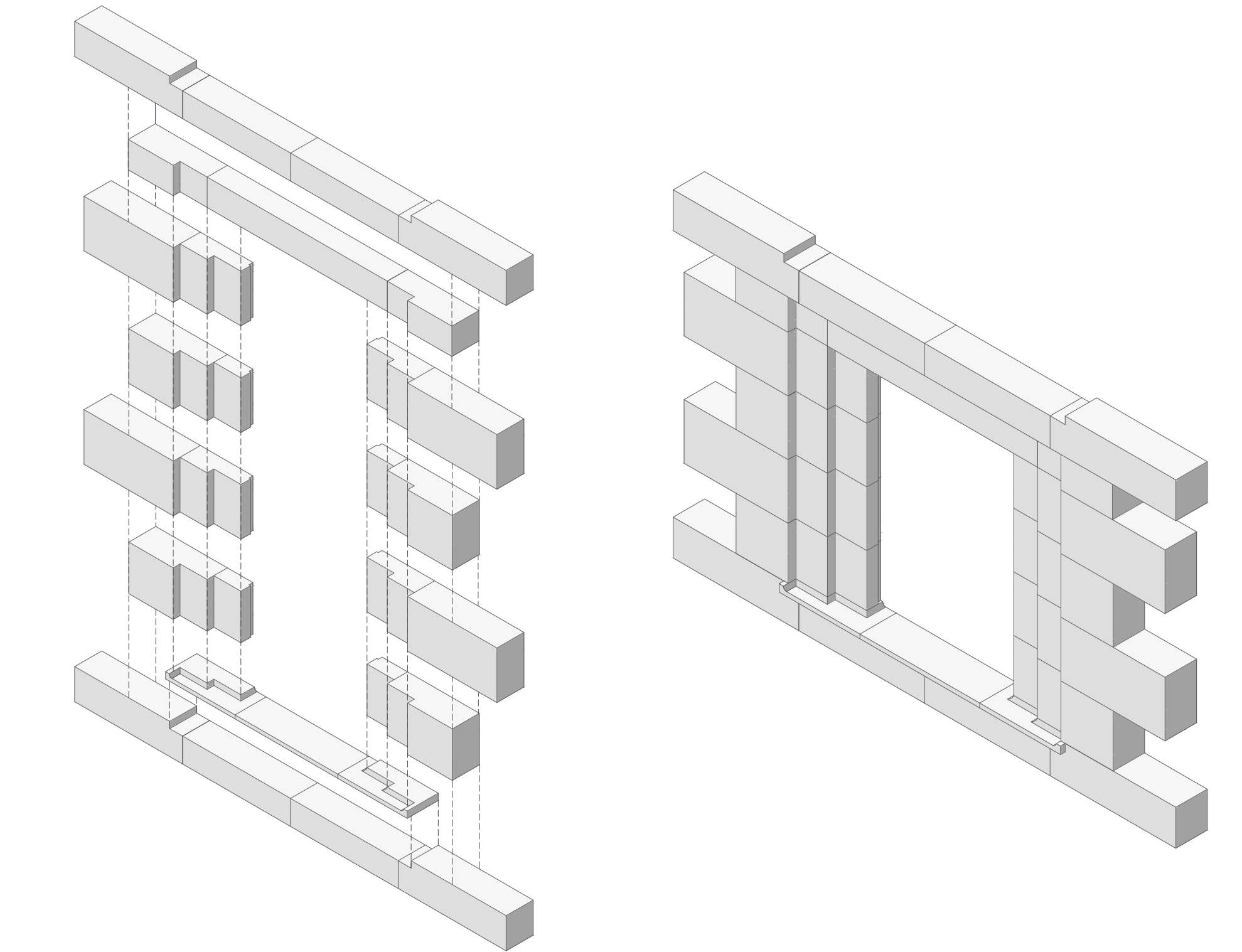
« Sur un cycle de vie de cinquante ans, la Pierre permet de diminuer les émissions de Co2 de 35% par rapport au béton. »* : Aujourd'hui, les nouvelles configurations de notre culture constructive, à la recherche d'une plus grande adéquation avec les ressources de la planète, repositionnent la pierre sur le devant de la scène. Tout comme le bois, la terre et le végétal, la pierre est un matériau impliqué dans un processus de production continu fourni par la Terre. En utilisant ces matériaux déjà fabriqués, on diminue de fait et considérablement l'utilisation de l'énergie pour leur exploitation. Enfin, la pierre naturelle répond de façon exemplaire et étonnante aux contraintes environnementales actuelles.

« La pierre, un matériau qui se suffit à lui-même. »* : la pierre constitue un véritable matériau écologique, car elle n'utilise aucune énergie pour sa fabrication, aucun produit chimique n'entre dans sa composition, et elle demeure stable après des siècles d'utilisation.

« Pour la construction d'éléments de façade, la pierre permet de diminuer les émissions de CO2 de 60% par rapport au béton. »* : Dans un contexte économique tendu, on doit envisager la rationalisation des coûts de construction et de transport des matériaux, ainsi que la rapidité de la mise en oeuvre du projet. L'utilisation de la pierre présente comme avantage de gagner en temps d'exécution sur le chantier.

D'autre part, l'utilisation de la pierre massive trouve sa légitimité dans le bâti Parisien, où elle se révèle comme une matière minérale délicate dans les linéaires de façade, et se singularise par un travail fin de texture plus rugueuse.

« Matériau durable : 90% de la pierre seront réemployés pour de nouvelles constructions, contre 25% de recyclage pour le béton. »* : outre la pérennité intrinsèque du matériau, la pierre massive présente l'avantage non négligeable de proposer un démontage total sans occasionner de destruction. Dans l'éventualité d'un changement d'usage ou d'une réhabilitation qui s'avère inenvisageable, les pierres peuvent être réutilisées, en l'état, pour d'autres réalisations, moyennant un coût de démolition fortement réduit, en comparaison des modes de construction manufacturés.



6^E CONCOURS ARCHITECTURE PIERRE NATURELLE
LOGEMENTS ET COMMERCE (75)

